

WCC-2012-Rec-166-FR

Réagir à l'expansion rapide de l'industrie minière et gazière en Australie

CONSCIENT de la diversité naturelle remarquable du continent australien ;

SACHANT que le Gouvernement de l'Australie a la responsabilité unique de protéger, conserver et restaurer la diversité biologique d'un continent entier ;

PRENANT NOTE des engagements pris par le Gouvernement de l'Australie envers la communauté internationale concernant la protection, la conservation et la mise en valeur des biens du patrimoine mondial situés sur son territoire ;

NOTANT EN OUTRE les engagements pris au niveau international par le Gouvernement de l'Australie concernant les espèces migratrices, les zones humides d'importance internationale et la conservation de la diversité biologique ;

NOTANT ÉGALEMENT que les lois sur l'environnement promulguées par le Gouvernement de l'Australie constituent un mécanisme important pour la protection des espèces migratrices et menacées, les zones humides d'importance internationale et les biens du patrimoine mondial ;

PRÉOCCUPÉ par le fait que l'expansion des activités minières et gazières en Australie, y compris l'exploitation du charbon et l'exploitation du gaz de houille, pourrait faire courir des risques importants à l'environnement ;

NOTANT que le Gouvernement de l'Australie propose de transférer, par accréditation, les pouvoirs d'adoption de projets relevant actuellement du droit fédéral de l'environnement à ses États et territoires, à condition qu'ils acceptent de respecter les normes fédérales de l'environnement en matière de protection d'éléments importants pour l'environnement au niveau national ; et

NOTANT ENFIN qu'en Australie, les organisations non gouvernementales du domaine de l'environnement craignent que ce transfert des pouvoirs d'approbation des projets n'aboutisse à la réduction de la protection pour les éléments protégés au titre du droit national de l'environnement du Gouvernement de l'Australie ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

1. PRIE INSTAMMENT le Gouvernement de l'Australie de rester actif en matière de protection, de conservation et de restauration de la diversité naturelle remarquable du continent australien.
2. APPELLE le Gouvernement de l'Australie à honorer ses engagements envers la communauté internationale en conservant ses pouvoirs statutaires d'évaluation et de réglementation des impacts sur les espèces migratrices et menacées, les zones humides d'importance internationale et les biens du patrimoine mondial.
3. ENCOURAGE le Gouvernement de l'Australie à entreprendre des évaluations stratégiques des impacts de l'expansion minière et gazière, le cas échéant, sur les éléments protégés au titre du droit national de l'environnement du Gouvernement de l'Australie.

4. ENCOURAGE le Gouvernement de l'Australie à veiller à empêcher une dégradation significative des valeurs environnementales par les activités d'exploitation minière et gazière.
5. ENCOURAGE le Gouvernement de l'Australie à continuer d'appliquer des mesures visant à renforcer l'assise scientifique et la transparence des prises de décisions concernant les activités d'exploitation du gaz de houille et d'exploitation du charbon à grande échelle, y compris par l'intermédiaire des travaux du Comité scientifique indépendant sur le gaz de houille et l'exploitation du charbon à grande échelle.

L'État Membre États-Unis et les organismes gouvernementaux des États-Unis se sont abstenus lors du vote de cette motion pour les raisons données dans la déclaration générale des États-Unis sur le processus des résolutions de l'UICN.